

VISITE DE CLASSEMENT « PREFECTURE » DES LOCATIONS DE VACANCES  
PAR L’A.D.T. ARDECHE

1 - Visites préalables à une demande de Classement Meublé de Tourisme

Montant :

- 1 location : 100 euros
- autres locations (si unité de lieu avec la première location) : 20 euros par location.
- autre location (si adresse différente de la première location) : 100 euros par location
- Pour une deuxième visite liée au contrôle de la réalisation d’améliorations demandées, le montant sera de 20 euros par location quelque soit le cas.

2 - Visites préalables à une demande de Reclassement Meublé de Tourisme

Montant : identique au cas de visite de Classement

3- Location inadaptée :

- a. Si refus « net » de prise en considération de la location par l’A.D.T. Ardèche, lors de la visite et pour des raisons d’incompatibilité de celle-ci avec le classement, la visite sera facturée selon les modalités ci-avant.
- b. Dans le cas d’absence du propriétaire ou de son représentant, lors du rendez vous fixé pour la visite, celle-ci sera facturée selon les modalités ci-avant.

4- Modalités administratives :

- Le règlement se fera par chèque bancaire.
- Le chèque sera à libeller au nom de l’A.D.T. Ardèche
- Il ne sera déposé en banque que postérieurement à la visite
- Ce chèque sera soit déposé au secrétariat de votre, Office de Tourisme ou Syndicat d’Initiative (O.T.S.I.) lors d’une demande de visite par l’A.D.T.Ardèche, soit envoyé au siège de l’A.D.T. Ardèche – Service comptabilité , 4 cours du Palais 07000 PRIVAS.
- Le règlement devra être parvenu à l’ADT Ardèche, avant la date de la visite.

Agence de Développement Touristique de l’Ardèche

4, cours du Palais

07000 PRIVAS

Tel: 04 75 64 04 66

Fax: 04 75 64 23 93

E-mail: [cdtformation@ardeche-guide.com](mailto:cdtformation@ardeche-guide.com)

Web: [www.ardeche-guide.com](http://www.ardeche-guide.com) & [www.extranet-cdt07.com](http://www.extranet-cdt07.com) & [www.ardeche-resa.com](http://www.ardeche-resa.com)